

PROGRAMME

Compétition régionale d'aviron de mer

L'ASPTT Marseille organise une régates d'aviron en mer, le 1^{er} Mai 2015, inscrite au calendrier des compétitions régionales du Comité Départemental d'Aviron des Bouches du Rhône, de la Ligue de Provence des Société d'Aviron et de la FFA. Cette régates est ouverte à tous les rameurs (et rameuses) cadets, juniors, seniors et vétérans licenciés à la Fédération Française des d'Aviron (FFA) ou à une fédération étrangère affiliée à la FISA.

Le code des courses qui s'applique est celui de la FFA pour les courses en mer. Les embarcations doivent être aux normes FFA-mer, être homologuées en 6^{ème} catégorie et équipées de l'armement complet nécessaire

Lieu de l'épreuve

La régates se déroulera sur le plan d'eau de la rade sud de Marseille et l'accueil des participants se fera Maison de la mer Port de la Pointe Rouge 13008 MARSEILLE.

Catégories et Horaires

CATEGORIES ET HORAIRES

Nota : les horaires sont susceptibles de modifications en fonction du nombre des inscrits

8 h 15 : Réunion des Chefs de Bord. **Présence obligatoire.**

9 h 15 : Acheminement des bateaux vers le départ (environ ½ heure) par le couloir réservé

10 h 00 : premier départ simultané féminines, cadets et juniors

10 h 30 : Rotation des bateaux (Plage de la pointe rouge)

11 h 00 : deuxième départ simultané hommes

11 h 30 : Rotation des bateaux (Plage de la pointe rouge)

12h 00 : troisième départ simultané mixtes

<i>FEMININES</i>	<i>HOMMES</i>	<i>MIXTES</i>
Solo Senior	Solo Senior	
Solo vétéran	Solo vétéran	
Deux de couple Senior	Deux de couple Senior	Deux de couple Senior
Deux de couple Vétéran	Deux de couple Vétéran	Deux de couple Vétéran
Quatre de Couple Sénior	Quatre de Couple Sénior	Quatre de Couple Sénior
Quatre de Couple Vétéran	Quatre de Couple Vétéran	Quatre de Couple Vétéran
Deux de couple cadet	Deux de couple cadet	Deux de couple cadet
Deux de couple junior	Deux de couple junior	Deux de couple junior
Quatre de Couple Cadet	Quatre de Couple Cadet	Quatre de Couple Cadet
Quatre de Couple Junior	Quatre de Couple Junior	Quatre de Couple Junior

ARBITRAGE : L'arbitrage sera assuré par la Ligue de Provence Alpes d'Aviron
 Le code des courses qui s'applique est celui de la FFA pour les courses en mer. Les embarcations doivent être aux normes FFA Mer et équipées de l'armement complet nécessaire. Les sanctions financières éventuelles (appliquées selon le code des régates en mer annexe à l'article 22. Coût du point 1,5 €) seront à régler à la Ligue de Provence Alpes d'Aviron.

Pas de pesée de barreaux

LES CATEGORIES

NB Les horaires des courses seront établis pour permettre l'utilisation des embarcations sur les 3 courses.

Buvette ouverte dès 9 heures; boissons à prix rameurs et familles de rameurs.

Repas à l'étage dans la grande salle

14h30 Remise des Récompenses

Pause détente, et la fête continue sur la plage.

Objet souvenir pour tous les rameurs. Coupes et médailles pour les meilleurs.

Sécurité

1 bateau au départ
1 bateau à l'arrivée
2 bateaux suiveurs
Assistance médicale sur place

Déroulement de l'épreuve

Le parcours est une ligne droite d'une distance de 2 Milles. L'embarquement s'effectue depuis la plage de la Pointe Rouge et l'acheminement des bateaux jusqu'au point de départ (prévoir 1/2 heure) se fera par le couloir réservé. Pour plus de détails se reporter au plan ci-après.

Inscriptions

Les inscriptions doivent s'effectuer au moyen du site fédéral (www.clubaviron.net), à défaut par mail aviron.marseille@gmail.com jusqu'au 23 avril 2015.

Une bouteille d'eau sera remise à chaque participant dès leur arrivée.

Contact organisation

ROTH Anne-Catherine: Tel: 06 82 23 38 74. Courriel: annecath.roth@free.fr
PORTRAIT Michel : Tel : 06 51 69 14 03. Courriel : michel@michelportrait.fr

ASPTT MARSEILLE Section Aviron
Maison de la Mer
Port de la pointe rouge
13008 MARSEILLE
Tél: 04 91 16 80 26

Cordialement,

L'équipe organisatrice

DESCRIPTIF

C'est une épreuve originale inscrite dans le calendrier des compétitions régionales. Elle se déroulera du Marégraphe à la digue de la plage de la Pointe Rouge (tracé ci-joint), dans un cadre magnifique entre l'archipel du Frioul et la Corniche bordée de belles résidences du XIX^e siècle.

Cette régata est proposée à tous les rameurs et rameuses des catégories cadets, juniors, seniors, et vétérans, licenciés à la F.F.A ou Fédération étrangère affiliée à la F.I.S.A.

Les embarcations doivent être conformes aux normes F.F.A-mer, homologuées en 6^{ème} catégorie, et équipées de l'armement nécessaire complet (1 bout de remorquage avec mousqueton, 1 brassière par personne embarquée et une écope (si pas auto-videur).

Les embarquements et débarquements y compris les rotations d'équipages se feront sur la plage de la Pointe Rouge.

La course sera encadrée par des embarcations réglementaires de sécurité.

Les courses pourront s'effectuer en solo et pour les doubles et quatre barré de couple en équipages Femmes, Hommes ou Mixte. Elles se dérouleront entre 10 heures et 12h30, sachant que la réunion des Chefs de bord se tiendra à 8h15.

Il sera possible de se restaurer sur place, une buvette sera à votre disposition toute la journée sur le site du club.

La remise des récompenses aura lieu à 14h30 dans la Grande salle de la Maison de la Mer.

Un repas sera proposé avec entrée, plat chaud principal, dessert, vin et café.

Tarif du repas :

- Moins de 12 ans : 6,50 €
- Adultes et adolescents de plus de 12 ans : 13 €
-

ASPTT section Aviron
la maison de la mer
La Pointe Rouge
tél : 04 91 16 80 26
www.aspttaviron.org

Marcel AVILES	Président
Patrick HELIAS	Secrétaire
Phanette CORNU	Trésorière
Anne-Catherine ROTH	Comité d'organisation
Michel PORTRAIT	

